



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## COMMISSION DE DISCIPLINE



### PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

↯ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

↯ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

→ Le SAMEDI 3 OCTOBRE 2020 pour les exclusions et les incidents jusqu'au 27 SEPTEMBRE 2020, y compris les matchs arrêtés

→ Le SAMEDI 10 OCTOBRE 2020 pour les exclusions et les incidents jusqu'au 4 OCTOBRE 2020, y compris les matchs arrêtés

→ Le SAMEDI 17 OCTOBRE 2020 pour les exclusions et les incidents jusqu'au 11 OCTOBRE 2020, y compris les matchs arrêtés

→ Le SAMEDI 24 OCTOBRE 2020 pour les exclusions et les incidents jusqu'au 18 OCTOBRE 2020, y compris les matchs arrêtés

→ Le SAMEDI 31 OCTOBRE 2020 pour les exclusions et les incidents jusqu'au 25 OCTOBRE 2020, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

### ADDITIF

#### CLUBS AUTORISES A UTILISER UN OU DEUX JOUEURS MUTES SUPPLEMENTAIRES POUR LA SAISON 2020/2021

Conformément à l'article 45 du Statut de l'Arbitrage, les clubs indiqués ci-dessous sont autorisés à aligner un ou deux joueurs mutés supplémentaires titulaires d'une licence « mutation » à placer dans les équipes désignées. Cette mutation est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

#### Attribution :

Suite aux courriers reçus le 29 août 2020 des clubs de l'AS BAPAUME, US GONNEHEM et STADE HENIN, la commission prend note de l'affectation de leurs mutés:

**AS BAPAUME - 1 muté en Seniors D3**

**US GONNEHEM - 2 mutés en Seniors D3**

**STADE HENIN - 1 muté en U14 D1**

#### Rectificatif :

Le muté supplémentaire du CSAL SOUCHEZ a été placé sur l'équipe SENIORS D6 et non D4 comme indiqué au PV du 15 septembre 2020.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**Le Président Commission Statut Arbitrage**  
**Daniel Sion**



## RELEVÉ DES SANCTIONS

### COMMISSION DE DISCIPLINE DU 19 SEPTEMBRE 2020

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Nombre de suspendus pour 1 match : 6

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 3

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 1 – Propos grossiers à arbitre

Nombre de suspendus pour 10 matchs : 1 – Propos grossiers à arbitre

Matches arrêtés : 2

## COMMISSION DE DISCIPLINE DU 26 SEPTEMBRE 2020

Nombre de suspendus pour 1 match : 13

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 3

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 2 – Coups entre joueurs

Nombre de suspendus pour 7 matchs : 1 – Coups à joueur après match

Matchs arrêtés : 2

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



### *MEDAILLE ou PLAQUETTE du DISTRICT ARTOIS*

Le District Artois serait heureux d'honorer **1 ou 2 membres bénévoles** de votre club lors de ***l'Assemblée Générale du 28 NOVEMBRE 2020*** à **SAINS EN GOHELLE** (médaille ou plaquette du District).

#### Critères pour l'obtention :

*Médaille du District* : âgé – 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat

*Plaquette du District* : âgé + 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat.

Votre proposition sera examinée par la Commission des Récompenses qui vous informera de sa décision.

Nous retourner la fiche de renseignements (ci-dessous) et un CV détaillé (sur feuille annexe) pour le 12 octobre 2020.

Le Président du District  
Jean Louis GAMELIN



## **PROPOSITION DE RECOMPENSE**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT PROPOSE**

**NOM et PRENOM** : (en lettres capitales) \_\_\_\_\_

DATE et LIEU de NAISSANCE : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

**CLUB ACTUEL** : (Nom du Club) : \_\_\_\_\_

Comme joueur : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Comme dirigeant : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

**AUTRES RENSEIGNEMENTS** pouvant être utilisés pour une intervention lors de la remise des récompenses : anecdotes, faits importants, autres fonctions..... :

### **Utiliser à cet effet une feuille annexe SVP**

NOM et coordonnées téléphoniques de la personne susceptible d'être contactée pour de plus amples renseignements : \_\_\_\_\_

**RECOMPENSES, DECORATIONS** déjà OBTENUES à TITRE SPORTIF : \_\_\_\_\_

**Je soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus**

**Cachet du Club :**

**Nom et Signature du proposant :**



# COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

REUNION RESTREINTE DU 16 SEPTEMBRE 2020

Présidence : Evelyne BAUDUIN

Présents : Bernard DEJARDIN – Jacques PENNINCK

## RESERVES NON CONFIRMÉES NON APPUYÉES et FORFAITS

### COUPES JEUNES U18 et U15

Journées des 12 et 13 septembre 2020

#### COUPE ARTOIS U18

##### Rencontre AEP VERDREL – FC CAMBLAIN

Réserves de l'AEP VERDREL non confirmées, non appuyées, non recevables

Amende de 17 € à AEP VERDREL

Résultat acquis sur le terrain.

##### Rencontre US COURCELLES – FC MERICOURT

Absence de l'équipe du FC MERICOURT à l'heure du coup d'envoi

Forfait du FC MERICOURT. Amende de 15 €

US COURCELLES bat FC MERICOURT par forfait. Score 5 - 0

##### Rencontre US AVION CHEMINOTS – AFCLL BETHUNE

Absence de l'équipe de l'AFCLL BETHUNE à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AFCLL BETHUNE. Amende de 15 €

US AVION CHEMINOTS bat AFCLL BETHUNE par forfait. Score 5 - 0

##### Rencontre AS PONT à VENDIN – FC HINGES

Absence de l'équipe de l'AS PONT à VENDIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PONT à VENDIN. Amende de 15 €

FC HINGES bat AS PONT à VENDIN par forfait. Score 5 - 0

##### Rencontre UC DIVION – AS FREVENT

Absence de l'équipe de l'AS FREVENT à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS FREVENT. Amende de 15 €

UC DIVION bat AS FREVENT par forfait. Score 5 - 0

#### COUPE ARTOIS U15

##### Rencontre OF ARRAS – US PAS

Absence de l'équipe de l'US PAS à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'US PAS. Amende de 15 €

OF ARRAS bat US PAS par forfait. Score 5 – 0

##### Rencontre USSM LOOS – ES ANGRES

Absence de l'équipe de l'ES ANGRES à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'ES ANGRES. Amende de 15 €

USSM LOOS bat ES ANGRES par forfait. Score 5 – 0

##### Rencontre ES VENDIN le VIEIL – AS PONT à VENDIN

Absence de l'équipe de l'AS PONT à VENDIN à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'AS PONT à VENDIN. Amende de 15 €

ES VENDIN le VIEIL bat AS PONT à VENDIN par forfait. Score 5 – 0

#### Rencontre AG GRENNAY – FC CAMBLAIN

Absence de l'équipe de l'AG GRENNAY à l'heure du coup d'envoi  
Forfait de l'AG GRENNAY. Amende de 15 €  
FC CAMBLAIN bat AG GRENNAY par forfait. Score 5 - 0

#### Rencontre US ROUVROY – SC FOUQUIERES

Absence de l'équipe de l'US FOUQUIERES à l'heure du coup d'envoi  
Forfait de l'US FOUQUIERES. Amende de 15 €  
US ROUVROY bat SC FOUQUIERES par forfait. Score 5 - 0

#### Rencontre AS VENDIN – FC AVION REPUBLIQUE

Absence de l'équipe de l'AS VENDIN à l'heure du coup d'envoi  
Forfait de l'AS VENDIN. Amende de 15 €  
FC AVION REPUBLIQUE bat AA VENDIN par forfait. Score 5 - 0

#### Rencontre LABOURSE/VERQUIGNEUL – FC LA ROUPIE

Absence de l'équipe du FCLA ROUPIE à l'heure du coup d'envoi  
Forfait du FC LA ROUPIE. Amende de 15 €  
LABOURSE/VERQUIGNEUL bat FC LA ROUPIE par forfait. Score 5 - 0

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).**

La Présidente :  
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire :  
Jacques PENNINGCK.



## JOURNEE DES 3 ET 4 OCTOBRE

### MATCHES REMIS

#### COUPE ARTOIS

JS Bourecq – Stade Hénin  
AFC Libercourt – FC Brebières  
Olympique Hénin – OF Arras

#### COUPE MALLEZ

US Lapugnoy – US Ham

#### COUPE CICA

FC Servins (b) – Stade Hénin (b)

### RENCONTRES PROGRAMMEES

#### D2 – GROUPE A

Stade Béthune (c) – US Gonnehem

#### D3 – GROUPE C

Olympique Hénin – US Pas

#### D4 – GROUPE A

Stade Hénin – US Noyelles sous Lens (b)

## D5 – GROUPE A

US Gonnehem (c) – US Lapugnoy

## D6 – GROUPE A

AFC Libercourt – Stade Hénin (b)

## D7 GROUPE C

FC La Couture (c) – AS Noyelles les Vermelles (b)

## MODIFICATIONS

### BRASSAGE U18

AAE Dourges – USO Drocourt à 16 heures

### BRASSAGE U15

AAE Dourges – ES Bully à 11 heures

### VETERANS A 7

AAE Dourges – US Arleux à HENIN - stade Limousin

### FEMININES A 7

AAE Dourges – ES Eleu à 8 heures 45

Le Secrétaire Général :  
Richard RATAJCZAK.



## COMMISSION DES COUPES SENIORS

REUNION DU 23 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : Jean Marc BOUILLET – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEPUIS – Gérard COFFRE – Dominique GEENS – Daniel SION – André SOJKA -

**Excusés** : Micheline GOLAWSKI – Eric GOOSSENS –

### RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

#### Tirage des tours de Coupes

La commission rappelle aux clubs engagés dans les différentes coupes est afin d'éviter un nombre important de mails ou d'appels téléphoniques, que si un club n'apparaît pas sur la liste celui-ci n'est pas considéré comme non engagé mais simplement exempt de ce tour. Les causes peuvent être multiples en exemple nombre insuffisant de clubs pour organiser le tour, occupation du terrain par une autre équipe le jour du tour de coupes, match retard de championnat d'une équipe, etc. Cela est valable pour toutes les coupes organisées par la commission des coupes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines.

#### Jour des rencontres

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

#### Arrêté municipal

Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

#### Absence arbitre officiel

Ne pas oublier d'inscrire sur la FMI dans case « Technicien Eclairage » la mention tirage au sort effectué pour la désignation de l'arbitre remplaçant.

#### Signature FMI

**IMPORTANT** de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

### Saisie des résultats

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard à 22 heures le jour du match.

### Feuille de recette

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

## COUPES SENIORS

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

#### Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

3<sup>ème</sup> tour le 4 octobre

4<sup>ème</sup> tour le 11 novembre

5<sup>ème</sup> tour et matchs remis le 20 décembre

#### Coupe François PLATEAU

1<sup>er</sup> tour le 11 novembre selon le nombre de qualifiés pour disputer ce tour.

#### Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

2<sup>ème</sup> tour le 4 octobre

3<sup>ème</sup> tour le 1<sup>er</sup> novembre

Matchs Remis le 20 décembre

#### Coupe Lucas CICA

2<sup>ème</sup> tour le 4 octobre

3<sup>ème</sup> tour le 11 novembre

### Homologation des tours de Coupes du 20 septembre 2020

#### 2<sup>ème</sup> tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN

1 rencontre reportée du 6 septembre 2020 – jouée - RAS.

43 rencontres programmées - 41 jouées - 1 forfait - 3 rencontres reportées au 4 octobre - 2 exempts - RAS.

#### Amendes :

Forfait : 25 Euros.

FC BETHUNE KENNEDY

#### Conséquence du forfait :

Le club du FC BETHUNE KENNEDY ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS entraîne l'exclusion de toutes les équipes seniors du club des coupes seniors. (Application de l'article 6 des règlements des coupes du DISTRICT)

#### 1<sup>er</sup> tour Coupe Didier DEMANDRILLE

19 rencontres programmées - 19 jouées - 2 rencontres reportées au 4 octobre - 1 exempt.

2 matchs arrêtés en attente décision Commission de discipline, 1 match en attente décision Commission des litiges Administratifs et Sportifs.

#### 1<sup>er</sup> tour Coupe Louis LETEVE

12 rencontres programmées - 11 jouées - 1 rencontre reportée au 4 octobre - 1 exempt - RAS.

#### 1<sup>er</sup> tour Coupe Jean-Louis MALLEZ

15 rencontres programmées - 13 jouées - 2 rencontres reportées au 4 octobre - 1 exempt - RAS.



### 1er tour Coupe Lucas CICA

35 rencontres programmées - 28 jouées - 7 rencontres reportées au 4 octobre - 4 forfaits - 3 exempts.  
1 match en attente décision Commission des litiges Administratifs et Sportifs.

Amendes :

Forfait : 25 Euros.

FC DYNAMO CARVIN B - US MONCHY au BOIS C - O LACOMTE MONCHY B - AS VALLEE TERNOISE C.

Réserves :

Suite aux réserves portées par les clubs dans les différentes coupes, voir PV de la commission juridique.

### Elaboration des différents Tour des Coupes du 4 octobre à 15 heures

#### 3ème tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN

3 rencontres reportées du 20 septembre -. 32 rencontres programmées et 1 exempt.

#### 2ème tour Coupe Didier DEMANDRILLE

2 rencontres reportées du 20 septembre - 10 rencontres programmées.

#### 2ème tour Coupe Louis LETEVE

1 rencontre reportée du 20 septembre - 10 rencontres programmées et 1 exempt.

#### 2ème tour Coupe Jean-Louis MALLEZ

Rappel :

Le FC BETHUNE KENNEDY ayant fait forfait au 1<sup>er</sup> Tour coupe ARTOIS SENIORS ne peut pas participer cette saison à la coupe Jean-Louis MALLEZ (article 6 des règlements des coupes du DISTRICT)

2 rencontres reportées du 20 septembre -12 rencontres programmées.

#### 2ème tour Coupe Lucas CICA

5 rencontres reportées du 20 septembre - 15 rencontres programmées et 2 exempts.

## COUPES VETERANS

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

#### Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

1<sup>er</sup> tour le 3 et 4 octobre

2ème tour le 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour le 12 et 13 décembre

Matches Remis le 20 décembre

#### Coupe ARTOIS à 7.

1<sup>er</sup> tour le 3 et 4 octobre

2ème tour le 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour le 12 et 13 décembre

Matches Remis le 20 décembre

#### Coupe Léonce LOYEZ

1<sup>er</sup> tour le 12 et 13 décembre

Matches Remis le 20 décembre

## Elaboration des Tours de Coupes VETERANS du 3 et 4 octobre

### 1er tour Coupe ARTOIS challenge Jacques PENNINCK

17 rencontres programmées Samedi après-midi - 23 rencontres programmées Dimanche matin - 1 exempt.

### 1er tour Coupe ARTOIS Vétérans à 7

8 rencontres programmées Samedi après-midi et 1 exempt - 18 rencontres programmées Dimanche matin et 1 exempt.

## COUPES FUTSAL

### Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

#### Coupe ARTOIS FUTSAL

1<sup>er</sup> tour envisagé en **semaine 47 (du 15 au 21 novembre)** si toutes les équipes de District participant à la Coupe de FRANCE sont éliminées.

#### Coupe Alain VERDURE

1<sup>er</sup> tour semaine **6 du (7 au 13 février 2021)**

## COUPES FEMININES

Rappel

#### 1er tour Coupe ARTOIS challenge Evelyne BAUDUIN

Le 1<sup>er</sup> novembre - 5 rencontres programmées - 3 exempts - parues sur le site le 11 septembre.

#### 1er tour Coupe ARTOIS à 7

Le 27 septembre - 13 rencontres programmées - 3 exempts - parues sur le site le 11 septembre.

✓ Un tour de table clôtura cette réunion.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**Le président de la commission**

**Daniel SION**



## COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

→ Engagement tardif du **SC AUBIGNYSAVY** en **SENIORS D7 – GROUPE B**. Matchs sur terrain gazon du stade municipal de SAVY BRLETTE.

**Le Président de la Commission**

**Richard RATAJCZAK.**



## COMMISSION FEMININE

→ **US BEUVRY** joue ses match **U16 FEMININES – GROUPE A** à 14 heures 30.

→ Retrait d'**OLYMPIQUE LIEVIN** en **U16 FEMININES à 8 – GROUPE B**.

→ Retrait du **FC MERICOURT** en **16 FEMININES à 8 – GROUPE B**.

→ Composition des groupes **U13** :

**U3 à 8 – Matchs le samedi à 15 heures 30**

AJ Artois/Bapaume/Monchy – USO Bruay – FCF Hénin - USO Meurchin - ASSB Oignies -- Klub Vaudricourt –

**U13 à 5 - Matchs à 15 heures 30**

Cuinchy Sportica (**10 heures**) - FC Dainville – AG Grenay – ESD Isbergues - Olympique Liévin - AS Pont à Vendin – FC Tilloy (**14 heures 30**) - – ES Vendin -

**La Présidente de la Commission :**  
Evelyne BAUDUIN.



## COMMISSION des CALENDRIERS FUTSAL

> La journée N°2 de championnat (**D1 – D2 – et D3**) est remise à une date ultérieure.

**Gérard DEBONNE**  
**Eric GOOSSENS**



## COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

→ **US ANNEZIN – GROUPE 1** - joue ses matchs à 10 heures.

→ **US BIACHE – GROUPE 3** – joue ses matchs à 10 heures.

→ **FC ANNAY – GROUPE 7** – joue ses matchs à 10 heures.

**La Commission :**  
**Gérard DEBONNE**  
**Eric GOOSSENS**



## COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS

### REUNION RESTREINTE DU 25 SEPTEMBRE 2020

**Présidence** : Evelyne BAUDUIN –

**Présents** : Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jean Pierre JANNOT – Michel BENEZIT -

---

**DATE D'APPLICATION le 25 SEPTEMBRE 2020**

---

#### **RESERVES ET HOMOLOGATIONS**

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

#### **U16 BRASSAGE**

##### **23085841 – US GONNEHEM / US VERMELLES DU 19 Septembre 2020**

Réclamation d'après match de GONNEHEM US sur l'équipe de VERMELLES US qui a fait jouer un joueur non inscrit sur la feuille de match. En effet celui-ci a eu un carton jaune (N° 14) et l'arbitre à la fin de la rencontre s'est rendu compte que ce joueur n'était pas sur la feuille de match.

La commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre de la rencontre, donne match perdu à VERMELLES US.

Il appartenait au club de VERMELLES US de vérifier la composition de son équipe avant la signature de la feuille de match.

GONNEHEM US bat VERMELLES US par pénalité sur le score de 3 – 0.

0 point à GONNEHEM – 0 point à VERMELLES.

Droits remboursés.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente de la commission**

**Evelyne BAUDUIN**